



Ecouter et partager de la musique en ligne et en toute légalité, c'est possible sur le site communautaire qui vient d'ouvrir le 5 mars : "MusikMakesfriends". Il est disponible en quatre langues, dont le français. Il ne s'agit pas de téléchargement, mais d'écoute seule (streaming) via un navigateur Internet. Des accords pris avec les maisons de disque les plus importantes autorisent la diffusion des morceaux. Un espace est réservé aux artistes qui peuvent ainsi faire connaître leurs créations, et communiquer sur leurs actualités.

### **MusicMakesFriends**

> " <http://www.musicmakesfriends.com/> "

Tout d'abord, pour prendre connaissance du catalogue, 20 minutes d'écoute gratuite vous sont offertes. Écoutez (les titres sont en entiers) notre regretté Henri Salvador ou un artiste en vogue comme Tété.

Une fois ces 20 minutes écoulées, une sélection de playlists des membres de la communauté permet d'écouter d'autres morceaux connus ou moins connus.

Pour aller plus loin, devenez membre en vous inscrivant gratuitement (j'ai testé, c'est simple et très rapide) et vous obtenez 2 giga d'espace personnel sur les serveurs du site.

Sur cet espace déposez vos musiques, vidéos et images, documents et constituez ainsi jusqu'à 10 playlists. Lorsque vous êtes en déplacement, vous avez ainsi accès facilement à vos morceaux préférés sans avoir besoin de clé USB ou de CD. Attention, toutefois, cet espace n'est pas confidentiel. Ce contenu sera également partagé avec toute personne connectée sur le site, membre ou non.

MusikMakesFriends n'est pas seulement un site de partage de la musique, mais également un site de partage de goûts musicaux. Dans la rubrique "Communauté-recherche de membres", il favorise la mise en relation des différents membres du site de 9 pays européens qui aiment les mêmes styles de musique ou les mêmes artistes.